C’est d’ailleurs cette situation qui a conduit le ministre de la Fonction publique à suspendre la politique de gel de la valeur du point d’indice qui était pourtant érigé en dogme de rigueur budgétaire depuis le début du précédent quinquennat. Dans un contexte d’envolée des prix de près de 6 %, à commencer par ceux de l’alimentation et des énergies, le gouvernement a donc dû consentir à augmenter la valeur du point d’indice de 3,5 % au 1er juillet dernier.

Sauf que 3,5 % ne fait pas la maille par rapport à l’inflation ! La communication gouvernementale a cru bon d’ajouter que cette mesure de dégel de la valeur du point d’indice s’additionnait « aux augmentations individuelles moyennes de 1,5% par an ». Elle recycle le grossier tour de passe-passe qui consiste à détourner le sens du déroulement de carrière en simple mesure de maintien du pouvoir d’achat.

Et puis, « 1,5 % », celles et ceux dont le prochain échelon sera atteint dans un an ou deux n’auront qu’à s’armer de patience… Et qui dit « moyenne », dit que certain-es sont en dessous, et c’est le cas pour celles et ceux dont les carrières sont déjà les moins bien rémunéré-es.

Pour la FSU, le gouvernement esquive la question de la reconnaissance des personnels, de leur travail et leur investissement quotidien dans leurs missions de service public et pour l’intérêt général.

Bref, pour la FSU le compte n’y est pas ! Mais alors pas du tout !

Pour redonner du sens aux carrières, pour avancer enfin vers l’égalité salariale entre les femmes et les hommes : il faut sans délai de nouvelles mesures indiciaires générales qui raccrochent vraiment les rémunérations à l’augmentation des prix et qui engagent une nouvelle étape de reconstruction des grilles pour revaloriser les carrières de tous et toutes !

Pour résorber le décrochage des rémunérations entre la fonction publique et le secteur privé en revalorisant significativement les plus bas salaires : **la FSU revendique**

l'attribution uniforme sur l'ensemble de la grille indiciaire de 70 points d'indice. Il faut maintenant gagner sans délai une nouvelle revalorisation de la valeur du point d'indice pour répondre à l'urgence salariale créée par le coût de la vie.

La FSU revendique que sa revalorisation s'établisse à 10 % en 2022 !

Pour porter haut ces revendications pour tou-tes, pour les faire gagner : le 29 septembre, tou-tes en grève et dans les manifestations interprofessionnelles unitaires FSU-CGT-Solidaires

Plus d'infos : https://www.snesup.fr/